

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 89

MONTREAL, LE MARDI 19 AVRIL 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le zèle corporatiste

Serge Truffaut

Jusqu'à présent, tout un chacun croyait que le ridicule pouvait tuer. Eh bien tout un chacun s'est royalement fourvoyé. Car si le ridicule avait la faculté qu'on lui prête, il ne se serait certainement pas trouvé d'association professionnelle ayant décidé de se porter à son secours. C'est pourtant ce que vient de réaliser l'Union des artistes (UDA) qui, dans un zèle corporatiste d'une rare absurdité, a conclu que tout un chacun était bateleur ou comédien.

Le président d'une banque comme le briquetier, l'infirmière comme l'agent d'assurances, le plombier et l'électricienne et l'architecte et la fleuriste sont tous, à des degrés divers, des artistes. Mais attention! Ils le sont, artistes, dès que ce qu'ils sont ou ce qu'ils font est enregistré sur un vidéo destiné à faire la promotion, en circuit fermé, d'un produit ou d'une entreprise. Hors vidéo, ils sont tout simplement ce qu'ils font.

C'est du moins la certitude affichée par la direction de l'UDA qui, depuis quelques semaines maintenant, s'est lancée dans une offensive sans équivalent dans les annales de cet organisme à l'égard des producteurs de vidéos industriels, histoire, entre autres choses, d'encaisser des espèces sonnantes pour le bénéfice de la caisse de retraite des artistes... authentiques.

Forte de la juridiction que les autorités dites compétentes lui ont accordée sur le front du maraudage, l'Union des artistes a envoyé une rimbambelle de griefs à plus d'un producteur de vidéos pour ne pas avoir accordé des contrats portant l'estampille de l'UDA aux employés et patrons filmés dans l'exercice de leurs fonctions.

Un exemple? Prenons un hôpital. Prenons le directeur d'un hôpital reconnu notamment pour sa maîtrise des opérations au cerveau. Afin de vanter ou favoriser la renommée de cet hôpital, notre directeur décide de faire réaliser un documentaire de dix minutes. Ça, c'est l'acte I.

L'acte II se lit comme suit: on utilise six minutes d'une opération filmée comme le sont aujourd'hui bien des opérations. On voit un chirurgien, un assistant au chirurgien, des infirmières et une patiente. On aperçoit donc des gens dans l'exercice de leurs fonctions (et non des gens mimant les fonctions).

Et alors? Selon la brigade formée par l'UDA pour contrer le «travail au noir» (sic), le chirurgien en chef en tant que chef campe le premier rôle et doit en tant que tel recevoir la somme de 389\$. Et les autres? Les infirmières étant des deuxièmes rôles, elles devraient recevoir 250\$ environ, le tarif de l'union.

L'idiotie n'est pas terminée. Reste la patiente. Faudrait tout de même pas la laisser en rade. Est-elle un premier rôle ou une figurante? La question n'a pas été tranchée. Peut-être, dit-on dans le milieu, le sera-t-elle à la faveur de la prochaine commission parlementaire sur le statut de l'artiste.

En attendant, l'artiste, il a le statut très large. Il ratisse très large, il ne fait pas dans le détail. Tenez, notre chirurgien en chef ou notre briquetier s'ils sont dans l'obligation de signer un contrat UDA c'est parce qu'ils sont des «manipulateurs». Et lorsqu'ils manipulent des instruments sur écran, ils rejoignent la grande famille des artistes parce que sur les manipulateurs l'UDA a des droits.

Remarquez que dans le cas du briquetier qu'il soit manipulateur, c'est pas si évident. Mettons que vous vous rendez chez un grand et gros quincaillier. Au comptoir, vous signalez que vous souhaitez faire une terrasse en briques. Le commis ou vendeur vous conseille de visionner le vidéo dans lequel on voit et entend un briquetier professionnel expliquer les us et coutumes de la pose de briques. Savez-vous quoi? Dans ce cas qui est d'un cas d'espèce, le briquetier n'est pas un manipulateur mais bien un «démonstrateur».

Et comme l'UDA a juridiction sur les démonstrateurs comme sur les manipulateurs, le producteur de ce vidéo devra verser une somme au briquetier et ce dernier, comme le chirurgien en chef et tous les autres, devront envoyer 13% de ce montant à l'UDA qui le versera dans la caisse de retraite des membres de l'UDA. Autrement dit, que le chirurgien comme l'infirmière ne comptent pas sur l'UDA pour bonifier leur régime de retraite.

Si l'UDA persiste à couvrir le ridicule, les producteurs de vidéos industriels n'auront pas d'autre alternative que de fermer leurs portes. Car, ils l'assurent, l'interprétation abusive que l'UDA se fait des fonctions de démonstrateur et manipulateur aura pour effet d'augmenter de 18% en moyenne les coûts de production. Et comme la marge bénéficiaire varie entre 6 et 10%, ils ne seront plus concurrentiels.

Conséquemment, tout ce qui se fait actuellement au Québec va déménager à Ottawa ou Toronto et les membres de l'UDA qui font la narration sur ces vidéos industriels vont assister, impuissants, à l'exportation, en tout ou en partie, de leur gagne-pain.

Le corporatisme intransigent mène souvent au ridicule. Là-dessus, le vieux Karl Marx avait raison: «Le syndicalisme est un instrument trop beau pour être mis entre n'importe quelles mains.»

LES ACTUALITÉS

Nouveau partenariat entre Hydro et les Cris?

PAGE A 2



CAMPUS

Voir sur le terrain de la presse étudiante

PAGE B 1

POLITIQUE

Attaque Québec-Ottawa contre la pollution agricole

PAGE A 7



La Russie et l'ONU avouent leur échec

L'émissaire de Eltsine accuse les Serbes d'avoir violé leurs promesses et saboté les chances d'une cessation des hostilités

Paris (AFP) — La Russie et les Nations unies ont avoué hier leur échec après la chute, désormais officiellement admise, de l'enclave musulmane de Gorazde aux mains des Serbes bosniaques, en dépit de son statut de «zone de sécurité» de l'ONU.

Cependant, les conseillers du président Bill Clinton ont mis au point une série d'actions «qui ne sont pas limitées à la diplomatie» pour arrêter les Serbes de Bosnie, a déclaré un haut responsable de l'administration américaine qui a requis l'anonymat, dans une allusion apparente à des mesures militaires.

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a écrit une lettre à son homologue de l'OTAN, Manfred Woerner, demandant à l'Alliance Atlantique de se tenir prête à lancer des frappes aériennes pour protéger les six «zones de sécurité» de Bosnie-Herzégovine, ont indiqué des diplomates à New York.

Quelques heures après l'annonce par le médiateur russe que les Serbes bosniaques acceptaient un «cessez-le-feu immédiat», un porte-parole de l'ONU à New York a déclaré que la ville de Gorazde, dans l'est de la Bosnie-Herzégovine, était «de fait tombée».

Dans le même temps, l'envoyé du président russe pour l'ex-Yougoslavie, Vitali Tchourkine, a accusé en termes très durs les Serbes de Bosnie d'avoir abusé de la confiance de Moscou. «Le temps est venu pour la Russie de cesser toute discussion» avec les Serbes, a-t-il dit.

VOIR PAGE A 10: SERBES

VOIR AUSSI EN PAGE A 8:
■ L'éditorial de François Brousseau: Chapeau, les Serbes!

Voyage au bout de l'enfer



PHOTO JACQUES NADEAU

LA RUMEUR la disait morte. Mais Monique Mujawamaliya a échappé à la tuerie en se cachant dans l'entresol de sa demeure. La vice-présidente de la ligue rwandaise pour la défense des droits et libertés fut accueillie hier comme réfugiée au Canada. Elle a pu s'échapper de son pays en sang grâce à cet album rempli de photos de militaires qu'elle a déclaré connaître. Un album à qui elle doit la vie. Nos informations en page A 2.

Flottement nippon

À l'université jésuite de Tokyo, Hosokawa est toujours officiellement premier ministre

Les étudiants de l'université Sophia, à Tokyo, souffrent un peu plus que le Japonais moyen de la démission surprise de leur premier ministre Morihiro Hosokawa et de l'incertitude politique.

DANNY VEAR
COLLABORATION SPÉCIALE

Tokyo — Ils l'adoraient. Maintenant, ils préfèrent ne pas trop parler de lui. «Ils», ce sont les étudiants de l'université Sophia; «lui», c'est Morihiro Hosokawa, dernier en lice des premiers ministres japonais déçus.

L'homme, qui voulait transformer le système politique japonais mais qui a décidé de quitter son poste le 8 avril dernier à la suite d'une affaire trouble dans la pure tradition des scandales politiques japonais, n'était pas un premier ministre comme les autres.

Pour ces étudiants, Morihiro Hosokawa était avant tout un «ancien» de l'université Sophia, vénérable université jésuite, fondée en 1913, située au coeur de Tokyo.

«J'aurais aimé qu'il reste un peu plus long-

temps... Mes étudiants seront déçus», a commenté brièvement Agae Suzuki, professeur de littérature de l'université.

Premier ministre télégraphique, à l'allure aristocratique, dix-huitième descendant de la noble lignée des Hosokawa, il les avait conquis.

Lors de sa nomination à la tête du pays, il y a huit mois, M. Hosokawa avait attiré l'attention de tout le pays sur son ancienne université. Morihiro Hosokawa y avait étudié au début des années soixante. Il avait obtenu son diplôme de la faculté de droit de l'université Sophia en 1963.

Au cours des derniers mois, M. Hosokawa s'était fait un devoir de rappeler qu'il y avait étudié, nourri sa passion pour le jazz et rencon-

Une moitié de départ pour McLaughlin

Le chef du NPD quittera la direction du parti après l'avoir reconstruit

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Acceptant le blâme pour la sévère rebuffade essuyée par ses troupes le 25 octobre dernier, Audrey McLaughlin quitte la direction du Nouveau Parti démocratique du Canada.

À la demande des membres de l'exécutif du NPD, qu'elle a rencontrés hier à Ottawa, Mme McLaughlin accepte cependant de rester à la barre jusqu'à ce que le parti ait terminé son travail de reconstruction et lui ait choisi un successeur, un processus qui pourrait prendre deux ans.

«Je pense que n'importe quel chef est responsable des résultats d'une élection, et j'assume cette responsabilité. C'est l'une des raisons de mon départ», a-t-elle expliqué hier lors d'une conférence de presse très courue par la presse parlementaire.

Les dernières élections générales ont vu le NPD, traditionnelle formation de troisième place sur la scène fédérale, ne recueillir que 7% des suffrages et glisser de 43 sièges à seulement neuf, en deçà du seuil de 12 députés qu'exige le règlement des Communes pour la reconnaissance officielle d'un parti. Sans cette reconnaissance, les néo-démocrates jouent un rôle minime dans les débats de la Chambre.

Sereine, Mme McLaughlin a dit se «sentir très bien».

VOIR PAGE A 10: DÉPART

Johnson plante son décor électoral à New York

Devant des investisseurs, le premier ministre associe stabilité politique et prospérité économique

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

New York — Le premier ministre Daniel Johnson est venu planter le décor de sa campagne électorale dans la métropole américaine, où, en annonçant quelques investissements, il établit un lien entre la stabilité politique associée à sa position constitutionnelle et la prospérité économique.

A contrario, il affirme, même si les investisseurs qu'il a rencontrés ne lui en ont pas parlé, que l'élection du Parti québécois, créerait un climat d'instabilité peu propice aux affaires et à l'économie.

Voici comment ça s'est passé. Il arrive en matinée à New York. La circulation est plutôt fluide pour un lundi matin dans la métropole américaine. Il lui reste donc quelques instants de libres pour rencontrer la douzaine de journalistes qui l'accompagnent à qui il raconte, compte tenu du libre-échange et de l'intégration de l'économie continentale, que les investisseurs qu'il va rencontrer ce jour-là, ainsi que les banquiers, durant l'après-midi, «demeurent toujours étonnés de voir que le Parti québécois plaide encore, en 1994, pour la séparation politique du Québec du reste du Canada». Si ces argentiers lui parlent de la souveraineté, il va

VOIR PAGE A 10: JOHNSON

CULTURE

O Vertigo triomphe à Manhattan

PAGE B 8

INDEX

Les actualités...A2	Éditorial.....A8	
Agenda culturel...B6	Idées.....A9	
Avenir...B1	Le monde.....A4	
Avis publics...B4	Montréal.....A3	
Classées.....A6	Mots croisés.....B3	Météo
Culture.....B8	Politique.....A7	Ciel variable
Économie.....B2	Les sports.....B5	Max: 15
		Détails en A 6

VOIR PAGE A 10: TOKYO

• LES ACTUALITÉS •

Hydro-Québec et les Cris deviendraient partenaires dans une entreprise commerciale

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

New York — Une filiale d'Hydro-Québec, Nouveler, a amorcé des pourparlers avec une entreprise américaine appartenant à des autochtones et avec les Cris de Waskaganish, en vue de créer un consortium chargé de la commercialisation d'une nouvelle technologie environnementale à l'échelle mondiale.

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a profité de son passage à New York, hier, là où la croisade anti-Hydro-Québec, alimentée par le mouvement écologique et les nations autochtones, pour se réjouir du dévelop-

pement de ce partenariat qu'il trouve prometteur. L'histoire est un peu compliquée. Une entreprise appartenant à la tribu Passamaquoddy, dans le Maine, a développé une technologie qui permet, à l'aide de gaz polluants, de recycler des déchets solides. On peut l'utiliser dans des cimenteries, par exemple pour transformer les déchets en fertilisants.

Cette entreprise a démontré l'efficacité de son procédé. Et elle en est au stade de la commercialisation. Elle cherche une entreprise d'envergure pour assurer cette étape. Et elle se tourne vers Nouveler, filiale d'Hydro-Québec. Le lien s'est fait par hasard. Le président de P-Tech, M. Tureen, rencontre Philippe de Gas-

pé Beaubien (Télémedia) dans un congrès, qui le présente à Robert Bourassa, qui le réfère à ses conseillers, qui l'aiguillent à Hydro-Québec, qui l'envoie à Nouveler, qui se montre intéressée.

En parallèle, les autochtones de la tribu Passamaquoddy rencontrent leurs frères cris de Waskaganish. Ils voient Billy Diamond. Qui se montre lui aussi intéressé.

Résultat, Nouveler et les Cris investiraient quelque 15 millions de dollars dans l'affaire, dont 250 000\$ de la part des Cris, dans un consortium canadien. P-Tech céderait pour sa part les droits commerciaux sur la technologie à ce consortium (c'est ce qu'on appelle un

transfert technologique) contre des redevances et des actions. Hydro-Québec serait également intéressée par l'aventure.

«Nous voyons se développer un partenariat d'affaires avec les nations autochtones, dans un secteur où il y a tant de conflits, où on a souligné injustement les différences entre les communautés et le gouvernement», dit M. Johnson.

«Cela a été contreproductif, ajoute-t-il. Il faut voir que les communautés recherchent la même chose que chacun d'entre nous: des emplois. Ce projet spécifique est la voie d'avenir. Nous montrons que ça peut marcher quand nous encourageons le partenariat.»

Éducation

Attention à l'ingérence fédérale

Québec (PC) — Le Québec ne peut accepter l'ingérence fédérale dans le secteur de l'éducation, affirme le ministre québécois de l'Éducation Jacques Chagnon.

En réaction à la «stratégie fédérale d'emploi pour les jeunes» qui a été annoncée vendredi par le ministre fédéral des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, M. Chagnon a rappelé qu'en vertu de la Constitution canadienne, «l'éducation est de compétence exclusive du Québec et on ne peut accepter aucune ingérence de ce sujet».

Ottawa veut investir 685 millions\$ dans une demi-dizaine de programmes pour permettre aux jeunes Canadiens «d'acquérir du savoir».

Le Québec est prêt à discuter avec Ottawa au cas où le gouvernement fédéral voudrait «enrichir les services en éducation déjà donnés par le Québec», affirme M. Chagnon. Mais ces pourparlers doivent se dérouler «dans le cadre constitutionnel actuel», qui reconnaît la compétence exclusive des provinces dans ce secteur.

Les programmes fédéraux annoncés par M. Axworthy «doivent faire l'objet de réelles consultations avec le Québec afin d'éviter les chevauchements d'activités et de coûteux doublages», croit le ministre québécois.

M. Axworthy a déjà convenu que des programmes semblables à ceux qu'il a annoncés vendredi dernier devraient faire l'objet de discussions avec les ministres provinciaux de l'Éducation, souligne M. Chagnon.

Le Québec s'est retiré en 1966 du programme canadien de prêts aux étudiants pour créer son propre régime de prêts et de bourses. Mais ce retrait avait été exercé moyennant compensation financière, rappelle le ministre québécois. «Le Québec compte conserver son programme de prêts et de bourses», dit-il.

En ce qui a trait à la campagne fédérale de publicité contre la lutte au décrochage scolaire, M. Chagnon estime qu'elle «empiète clairement» sur les activités du Québec.

«Le Québec consacre déjà plusieurs dizaines de millions de dollars par année à cette fin. Les sommes consacrées par le Canada à ces activités devraient plutôt servir à renforcer le plan d'action sur la réussite éducative au Québec», croit le ministre.

La position du ministre de l'Éducation rejoint exactement celle que formulait en fin de semaine le chef de l'opposition Jacques Parizeau. Dans une entrevue à la Presse Canadienne, M. Parizeau rappelait qu'il s'agit d'une deuxième attaque fédérale contre les compétences du Québec en moins d'une semaine.

La première était constituée d'une déclaration du premier ministre fédéral Jean Chrétien qui soutenait que les exigences québécoises en matière de main-d'œuvre constituaient des «caprices».

M. Parizeau a d'ailleurs présenté la semaine dernière une motion à l'Assemblée nationale pour sommer Ottawa «de respecter le consensus unanime quant à la nécessité pour le Québec d'exercer exclusivement les compétences qui se rattachent à la formation de la main-d'œuvre».

La motion a recueilli l'appui unanime des 71 députés présents lors de la mise aux voix, y compris celui du premier ministre Daniel Johnson et de 16 autres membres du conseil des ministres.

Le gouvernement du Québec a annoncé de plus qu'en guise de protestation, il ne participerait pas à la conférence fédérale-provinciale sur les politiques sociales qui devait se tenir hier à Ottawa. Dans les circonstances, le gouvernement fédéral a annulé la conférence.

Richard Nixon victime d'une attaque cérébrale

New York (AFP) — L'ancien président des États-Unis Richard Nixon a été transporté hier soir de son domicile dans le New Jersey à un hôpital de New York, à la suite d'une attaque cérébrale et se trouvait dans un état stationnaire, a annoncé son porte-parole.

M. Nixon, âgé de 81 ans, a été victime d'une attaque cérébrale en fin d'après-midi à son domicile de Park Ridge (New Jersey) et a été transporté par ambulance à l'hôpital Cornell Medical Center, a indiqué ce porte-parole, Kim Taylor, précisant que l'ancien président a été admis dans un service de soins intensifs pour observation et traitement. Un porte-parole de l'hôpital, Carolyn Migliore, a confirmé la présence de M. Nixon dans l'établissement et n'a fourni aucune précision sur son état.

«Il va bien», a indiqué toutefois dans la soirée un autre porte-parole de l'ancien président républicain, Kathy O'Connor, ajoutant que M. Nixon était conscient et était traité avec des médicaments anticoagulants. Selon Mme O'Connor, l'attaque cérébrale a eu lieu vers 17h45 alors que l'ancien président s'apprêtait à prendre son dîner.

Accueillie hier comme réfugiée

Monique Mujawamaliya s'en prend aux «officiers tueurs»

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le Canada a accueilli hier comme réfugiée Monique Mujawamaliya, vice-présidente de la Ligue rwandaise pour la défense des droits et libertés qui avait réussi, la semaine dernière, à échapper à la tuerie en se cachant dans l'entre-toit de sa demeure. L'évacuation de la militante s'est accomplie avec l'aide du ministre belge des Affaires étrangères.

Deux heures après son arrivée à Mirabel, cette veuve d'un officier rwandais — qu'Ottawa pourrait aider à retrouver ses trois enfants restés au Rwanda — n'a pas tardé à rencontrer les journalistes pour accabler les «officiers tueurs» qui ont planifié l'élimination de tous les Rwandais modérés.

Mme Mujawamaliya et le président du Centre international des droits de la personne, Ed Broadbent, ont prié hier soir le Canada de ne pas favoriser le retrait des Casques bleus (MINUAR) du Rwanda et d'œuvrer pour que le Conseil de sécurité de l'ONU modifie le mandat de la MINUAR de sorte que soient désarmés les militaires dans Kigali, la capitale — c'était là un point déjà inclus dans les accords de paix d'Arusha (Tanzanie) entre le gouvernement du président Juvénal Habyarimana — mort dans l'écrasement de son avion, en compagnie de son homologue burundais — et le Front Patriotique Rwandais (FPR), force de guérilla qui, fin 1990, avait envahi le Rwanda.

da depuis l'Ouganda.

Mme Mujawamaliya affirme que certains «criminels» rwandais se trouvent au Canada, au nombre desquels un professeur de l'Université Laval, Léon Mugesera, admis ici comme réfugié, mais que les organismes rwandais de défense des droits identifient comme l'instigateur d'un massacre de dix personnes — le gouvernement canadien a reçu transcription de témoignages sur ces faits troublants, dit-elle.

Dans le drame que vit le Rwanda «l'acteur est l'armée régulière rwandaise» insiste Mme Mujawamaliya.

Elle ne croit pas que l'Ouganda du président Museveni ait intérêt à ce que se poursuivent les hostilités.

Le *New York Times* d'hier rappelle que le chef du FPR, le major Paul Kagame, fut un très proche collaborateur de Museveni comme directeur du service des renseignements militaires de l'Ouganda.

Le professeur William Schabas (UQAM), présent à la conférence de presse, a souligné au Devoir les propos que lui ont tenus récemment les dirigeants du FPR qui n'aspirent pas à gouverner mais bien à préparer la voie pour des élections démocratiques dans ce pays meurtri.

Cette réfugiée qui avait été reçue en décembre dernier par le président Clinton, se dit prête à tout faire pour que la lutte continue en vue de l'instauration d'un État de droit au Rwanda.

Matthew Coon Come reçoit un prix de la fondation Goodman

LE DEVOIR

Le grand chef cri, M. Matthew Coon Come a reçu hier un des six prix annuels de la fondation Goodman, accordés pour honorer une contribution exceptionnelle en environnement. La fondation, située à San Francisco, précise

avoir choisi le chef Coon Come parce qu'il a «mené une bataille comme celle de David contre Goliath contre les mégaprojets de la Baie James, qui vont endommager un territoire grand comme la France et détruire le mode de vie mené par les Cris depuis 5000 ans»...

Discrimination!



PHOTO PRESSE CANADIENNE

EN REJETANT leur demande d'asile, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a agi de manière discriminatoire envers 4500 Chinois demandeurs du statut de réfugié, accuse le député du Bloc québécois Gilles Duceppe. «De nombreux observateurs des droits de la personne comme Amnesty internationale ont dit qu'il y avait beaucoup de discrimination contre ces gens au sein de la commission, et je pense que nous devons revoir tous ces cas», a déclaré M. Duceppe hier, sur la colline parlementaire, où, pendant ce temps, une cinquantaine de Chinois manifestaient au nom de leurs compatriotes.

Les eaux se retirent... lentement

PRESSE CANADIENNE

Même si les eaux ont commencé à se retirer, la situation demeure préoccupante hier dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie de même qu'à Saint-Jean-sur-Richelieu, où les autorités envisageaient la possibilité de décréter l'état d'alerte.

En Estrie-Bois-Francs, plus particulièrement dans la région de Sherbrooke, la situation revenait à la normale. Un porte-parole de la Sécurité civile, Normand Henri, a indiqué qu'environ 120 sinistrés n'avaient pas encore pu réintégrer leur domicile dans la vallée de la Matapédia.

Par ailleurs, quelque 2700 habitants des villages de Saint-Alexis, Saint-François, l'Ascension et Matapédia étaient toujours isolés, les ponts qui relient ces municipalités à la route principale ayant été emportés par les glaces.

Les rivières Cap-Chat, Matapédia et Rimous-

ki étaient toujours sous surveillance.

Il s'agirait des pires inondations à survenir depuis 20 ans en Gaspésie.

Asherbrooke, le niveau de la rivière Saint-François a connu une baisse importante hier après-midi et les personnes évacuées ont obtenu l'autorisation de réintégrer leur demeure.

Par contre, le danger d'inondation persistait à Saint-Jean-sur-Richelieu, au sud-est de Montréal, en raison du gonflement de la rivière Richelieu. Les autorités municipales surveillaient la situation de près en fin d'après-midi hier.

Advenant un état d'urgence, les résidents à risque devaient être invités à évacuer leurs maisons. Il y aurait encore plus d'un mètre et demi de neige dans les montagnes Vertes et les montagnes du Vermont qui risquent de faire gonfler le niveau du lac Champlain et par conséquent de la rivière Richelieu.

Beau temps, mauvais temps,
je fais minutieusement le relevé
des compteurs afin d'assurer
la précision
de votre
facture.

j'ai le plaisir d'avoir
tous les jours un contact direct
avec nos clients d'Hydro-Québec
qui fête cette année ses
50 ans

À Hydro-Québec, nous avons pris
de l'expérience avec les années.
Mais nous restons jeunes pour
mieux vous servir. Et nous y
mettons toute notre énergie.

Appelez-nous au 1-800 ÉNERGIE

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

50 ans d'énergie

Jacques Moffet
Releveur de compteur
Région Montmorency

LE DEVOIR LES SPORTS

Canadien 3, Bruins 2

«Du hockey d'autrefois», dit Demers

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Boston - Kirk Muller a répondu à l'appel de son entraîneur dans le deuxième match de la série opposant le Canadien aux Bruins de Boston.

Le vétérán a marqué deux buts en plus de participer à celui de Paul DiPietro, une performance qui a permis au Tricolore de l'emporter 3-2, hier soir, au Garden, et de niveler la série quart-de-finale de la conférence de l'Est, 1-1.

Tirant de l'arrière 2-1 après deux périodes, le Canadien a marqué deux buts tôt en troisième. DiPietro a créé l'égalité à 0:18 en déjouant Jon Casey d'un tir entre les jambières. Brian Smolinski était au banc des pénalités pour avoir donné un coup de poing à Vincent Damphousse. Puis Muller a

complété un beau jeu de DiPietro à 4:32.

Les défenseurs Don Sweeney et Glen Wesley ont réussi les buts du Boston.

Le Canadien a joué presque tout le match à cinq défenseurs, Kevin Haller ayant été expulsé en première. Peter Popovic, qui remplaçait Mathieu Schneider, blessé, et Patrice Brisebois se sont particulièrement distingués à la ligne bleue dans ce match qui n'était pas sans rappeler les durs affrontements entre ces deux éternels rivaux. On a même eu droit à quelques bagarres dans les tribunes. Ron Wilson, un autre vétérán, a aussi livré un bon match.

Devant son filet, Patrick Roy a fait face à 42 tirs. Encore une fois, il a été l'une des figures dominantes de son équipe. Quant à Casey, il a paru assez chancelant comme lors du premier match.

En l'emportant, le Canadien a repris l'avantage de la glace. Le troisième match de la série sera présenté jeudi au Forum.

Avant la rencontre, Jacques Demers avait prévu ses joueurs de laisser faire la dentelle face aux Bruins. Il leur avait dit que chaque pouce de glace serait durement gagné.

Le Canadien a distribué 45 mises en échec, ce qui donne une allure de la rencontre. Demers a obtenu de ses hommes ce qu'il voulait: un match joué avec beaucoup d'intensité, viril par moments et qui a donné lieu «à du hockey d'autrefois» a déclaré Demers.

L'entraîneur était fier de l'effort de l'ensemble de ses joueurs. Mais en conférence de presse il s'est surtout attardé sur le jeu de Pierre Sévigny, qui remplaçait Oleg Petrov dans la formation.

Sharks 5, Red Wings 4

Surprise à Detroit

Detroit (AP) — Le but de Vlastimil Kroupa à 15:36 de la troisième période a couronné par une victoire la première rencontre de l'histoire des Sharks de San Jose en séries éliminatoires.

Kroupa a brisé l'égalité pour mener les siens à un surprenant gain de 5-4 face aux Red Wings de Detroit, hier, dans le premier match de cette série de l'Association de l'Ouest. Il s'agissait de plus du premier gain des Sharks sur la patinoire des Wings.

Kroupa a dévié un tir de Todd Elik sous le gant du gardien Bob Essensa pour le but décisif.

Le prochain match aura lieu, demain, au Joe Louis Arena. Les Sharks ont pris les devants 3-0 dès la première période sur des buts de Shawn Cronin, Igor Larionov et Sergei Makarov.

Les Red Wings, qui ont inscrit 104 buts de plus que les Sharks en saison régulière, ont riposté par l'entremise de Steve Chiasson et Sheldon Kennedy pour réduire l'écart à 3-2 en deuxième.

Darren McCarty a créé l'égalité 3-3 avec un tir frappé à 1:34 du dernier engagement, mais Jamie Baker a redonné les devants aux Sharks à 4:42.

Rangers 6, Islanders 0

Avec quatre buts en deuxième période et une solide performance du gardien Mike Richter, les Rangers ont répété le scénario de la veille pour vaincre les Islanders 6-0, hier soir, et prendre les devants 2-0 dans la série opposant les frères ennemis de New York.

La recrue Jamie McLennan a effectué son premier départ en séries éliminatoires devant le filet des Islanders, mais il n'a pu faire mieux que Ron Hextall lors de la défaite de 6-0 de dimanche.

Maple Leafs 5, Blackhawks 1

À Toronto, les francs-tireurs des Maple Leafs ont fait la vie dure au gardien Ed Belfour tôt dans le match, hier, et les spectateurs ne lui ont jamais donné de répit par la suite lors d'une victoire de 5-1 de Toronto face aux Blackhawks de Chicago.

Wendel Clark, Doug Gilmour, Kent Manderville, Jamie Macoun et Dave Andreychuk ont tous marqué lors des 27 premières minutes de jeu face à un Belfour visiblement ailleurs. Le gardien des Hawks figure parmi les meilleurs gardiens de la LNH en saison régulière, mais il n'a jamais été à la hauteur de son talent sous la pression des éliminatoires.

Beau et bons temps à Boston



PHOTO AP

LE KENYAN Cosmas N'Deti a remporté hier pour la deuxième année consécutive le marathon de Boston en couvrant la distance en 2 h 7 min 15 sec. N'Deti a amélioré de plus de deux minutes le temps réalisé l'an dernier (2h 09 min 33 sec) et a établi ainsi un nouveau record à Boston. L'ancien avait été établi en 1986 par l'Australien Rob De Castella (2h 07 min 51 sec). L'Allemande Uta Pippig a aussi affilé les aiguilles du chronomètre, en s'imposant en 2 h 21 min 45 sec, nouveau record de l'épreuve féminine. À 26 ans, Pippig s'est installée au troisième rang mondial de la spécialité à moins de 40 secondes du meilleur temps établi par la Norvégienne Ingrid Kristiansen en 1985 à Londres (2h 21 min 06 sec).

EN BREF

HEBERT RESTE

Le quart Bobby Hebert a signé un nouveau contrat d'un an avec les Falcons d'Atlanta, qui lui avaient récemment permis de devenir joueur autonome sans compensation. Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés. Mais en raison du plafond salarial de la NFL, on suppose qu'il gagnera beaucoup moins que les 3,5 millions\$ US qu'il aurait reçus selon les termes de son ancien contrat.

HARDING: «MERCİ»

Tonya Harding, qui s'est fait plutôt discrète ces derniers temps, a adressé un message à ses partisans. «Merci. La patineuse artistique a placé une annonce dans la section des sports de l'édition dominicale du quotidien Oregonian à l'intention de ses amis et partisans. En gros titre, on lisait «Tonya vous dit merci», une façon de les remercier pour leur encouragement, leur soutien, leur amour et leurs prières. «J'apprécie les milliers de cartes, de lettres, de télégrammes, de cadeaux et d'appels que j'ai reçus, a fait savoir Harding dans l'annonce. Vous demeurerez toujours des personnes très spé-

ciales pour moi, même si nous n'avons jamais eu l'occasion de nous rencontrer en personne.»

MARADONA D'ENTRÉE

L'Argentin Diego Maradona fera son entrée sur le terrain dès le début du match amical de préparation à la phase finale de la Coupe du monde de football que disputera l'Argentine face au Maroc, demain, à Salta, a annoncé le sélectionneur Alfio Basile.

CONNORS REPENSE À L'US OPEN

Jimmy Connors pourrait se laisser tenter de nouveau par l'US Open, ultime étape du Grand Chelem de tennis qu'il a déjà disputé à 22 reprises. «J'y pense», a récemment lancé l'Américain à un supporter le questionnant à ce sujet. Quintuple vainqueur de l'épreuve (1974, 76, 78, 82 et 83), Connors y avait célébré son 39^e anniversaire de brillante manière lors de l'édition 1991 en parvenant en demi-finale. Il avait succombé au deuxième tour l'année suivante puis fait l'impasse en 1993.

Tennis à Monte Carlo

Journée noire pour les Français

Monte Carlo (Reuter) — Les Français Cédric Pioline et Henri Leconte ont été éliminés, hier, dès le premier tour de l'omnium de tennis de Monte-Carlo.

Pioline, tête de série numéro sept, qui ne s'était incliné qu'en finale devant l'Espagnol Sergi Bruguera l'an dernier, a été écarté en trois sets 6-4, 1-6 et 6-3 par le Tchèque David Rikl, 62^e joueur mondial.

Le numéro dix mondial n'a pas su effacer la désagréable impression laissée par son élimination au deuxième tour par l'Espagnol Jordi Arrese, la semaine dernière à Nice, et a une nouvelle fois montré des lacunes inquiétantes.

Henri Leconte a, lui, été balayé en deux sets 6-3 et 6-1 par le Suédois Magnus Gustafsson, 11^e mondial. Visiblement démoralisé, le Français, aujourd'hui 52^e joueur mondial, a laissé planer le doute sur sa participation au tournoi de Roland-Garros.

Le 10^e joueur mondial a assuré que l'entorse qu'il avait contractée à Besançon juste avant la Coupe Davis n'était pour rien dans ses déboires.

L'Espagnol Sergi Bruguera, vainqueur de l'omnium en 1991 et 1993, a disposé en deux sets 6-0 et 6-1 et 47 minutes du Suédois Lars Jonsson, issu des qualifications et remplaçant de dernière minute de l'Argentin Horacio de la Pena, qui avait déclaré forfait pour raisons médicales.

Goran Ivanisevic, tête de série numéro quatre, a frôlé la catastrophe face à l'Haïtien Ronald Agénor. Le Croate, qui faisait sa première apparition de la saison sur terre battue, a sauvé pas moins de quatre balles de match pour l'emporter en trois sets 6-4, 6-7 et 7-5.

Le numéro cinq mondial, qui a servi de façon calamiteuse, a préféré chasser ses inquiétudes avec humour: «C'est plus excitant de vivre dangereusement.»

Enfin, l'Autrichien Gilbert Schaller a battu l'Allemand Carl-Uwe Steeb 2-6, 6-3, 6-3, et le Tchèque Petr Korda, no 10, a éliminé son compatriote Karel Novacek, 64, 7-5. Le Néerlandais Paul Haarhuis a battu l'Italien Renzo Furlan 6-1, 6-2, le Sud-Africain Wayne Ferreira, no 16, a éliminé l'Espagnol Emilio Sanchez 3-6, 6-3, 6-3. En revanche, son compatriote Carlos Costa (no 11) a battu le Suédois Nicklas Kulti 6-3, 4-6, 6-3.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE HIER	
Los Angeles 4	Philadelphie 5
St. Louis 1	Atlanta 7
Floride au Colorado	
New York à San Diego	
Montréal à San Francisco	

LIGUE AMÉRICAINNE HIER	
Chicago 12	Boston 1
Kansas City 11	Detroit 0

Parties d'hier non comprises				
Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Atlanta	12	1	923	—
New York	7	4	636	4
Philadelphie	6	6	500	5 1/2
Floride	5	7	417	6 1/2
Montréal	4	8	333	7 1/2
Section Centrale				
Cincinnati	7	4	636	—
St. Louis	7	4	636	—
Pittsburgh	6	5	545	1
Houston	6	6	500	1 1/2
Chicago	3	8	273	4
Section Ouest				
San Francisco	7	5	583	—
Colorado	6	5	545	1/2
Los Angeles	4	8	333	3
San Diego	2	11	154	5 1/2

Partie d'hier sol non comprise				
Section Est				
G	P	Moy.	Diff.	
Baltimore	7	4	636	—
Toronto	8	5	615	—
Boston	7	5	583	1/2
New York	6	5	545	1
Detroit	4	8	333	3 1/2
Section Centrale				
Cleveland	6	4	600	—
Chicago	7	5	583	—
Milwaukee	6	5	545	1/2
Kansas City	5	5	500	1
Minnesota	4	9	308	3 1/2
Section Ouest				
Oakland	7	5	583	—
Californie	7	7	462	1 1/2
Seattle	4	7	364	2 1/2
Texas	4	7	364	2 1/2

Pour avoir foncé sur Martínez la semaine dernière

Suspension et amende pour Sanders

New York (AP) — Reggie Sanders du Cincinnati a écopé d'une suspension de 5 matches et a aussi été mis à l'amende par la Ligue nationale, hier, pour s'en être pris au lanceur Pedro Martínez, la semaine dernière. Après un retrait en huitième dans le match de mercredi dernier à Mont-

réal, Sanders a été atteint au coude par un tir de Martínez, qui avait un match parfait jusque-là. Brian Dorsett a mis fin à la tentative de match sans point ni coup sûr avec un simple au début de la neuvième et les Expos l'ont finalement emporté de peine et de misère 3-2 en fin de neuvième.

HOCKEY

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Conférence de l'Est		Conférence de l'Ouest	
Islanders c. Rangers Dimanche Islanders 0 Rangers 6 (Rangers mène 1-0) Hier Islanders 0 Rangers 6 (Rangers mène 2-0) Jeudi Rangers à Islanders, 19h38 Boston Dimanche Rangers à Islanders, 13h08 Wash'ton c. Pittsburgh Dimanche Wash'ton 5 Pittsburgh 3 (Washington mène 1-0) Ce soir Wash'ton à Pittsburgh, 19h38 Jeudi Pittsburgh à Wash'ton, 19h38 Samedi Pittsburgh à Wash'ton, 19h38	Buffalo c. New Jersey Dimanche Buffalo 2 New Jersey 0 (Buffalo mène 1-0) Ce soir Buffalo au New Jersey, 19h38 Jeudi New Jersey à Buffalo, 19h38 Samedi New Jersey à Buffalo, 19h38 Montréal c. Boston Dimanche Montréal 2 Boston 3 (Boston mène 1-0) Hier Montréal 3 Boston 2 (Série égale 1-1) Jeudi Boston à Montréal, 19h38 Samedi Boston à Montréal, 20h08	San Jose c. Detroit Hier San Jose 5 Detroit 4 (San Jose mène 1-0) Mercredi San Jose à Detroit, 19h38 Vendredi Detroit à San Jose, 22h38 Samedi Detroit à San Jose, 22h38 Vancouver c. Calgary Hier Vancouver à Calgary, 21h38 Mercredi Vancouver à Calgary, 21h38 Vendredi Calgary à Vancouver, 22h38 Dimanche Calgary à Vancouver, 17h08	Chicago c. Toronto Hier Chicago 1 Toronto 5 (Toronto mène 1-0) Mercredi Chicago à Toronto, 19h38 Samedi Toronto à Chicago, 20h38 Dimanche Toronto à Chicago, 20h38 St. Louis c. Dallas Dimanche St. Louis 3 Dallas 5 (Dallas mène 1-0) Mercredi St. Louis à Dallas, 20h38 Vendredi Dallas à St. Louis, 20h38 Dimanche Dallas à St. Louis, 20h38

ONT L'IMMENSE PLAISIR
DE VOUS INVITER
À LA PREMIÈRE D'UN FILM

★★★★★

FICHES DU CINÉMA

LE VAL ABRAHAM

«RAREMENT IL Y A EUT
AUTANT D'AMOUR DANS LES
IMAGES ET DE SENSUALITÉ
DANS LES MOTS.»

LE MONDE

«ON N'EN REVIENT PAS
DE TANT DE BEAUTÉ,
DE TANT DE SÉRÉNITÉ...
UNE PURE MERVEILLE»

PREMIÈRE

«ON EN SORT AU BORD DE
LA JUBILATION.»

LA PRESSE

«UN CHEF-D'ŒUVRE
DÉFINITIF»

LIBÉRATION

RÉALISÉ PAR
MANOEL DE OLIVEIRA

LE JEUDI 5 MAI 1994 À 19 H 00
AU CINÉMA PARISIEN

Retourner le coupon de participation avant le 27 avril 1994 à
"Le Val Abraham" A/S Compagnie France Film,
505 Sherbrooke est, suite 2401, Montréal, Québec H2L 4N3

Nom: _____

âge: _____

adresse: _____

ville: _____

téléphone: _____ Code postal: _____

Le tirage aura lieu à midi le mercredi 27 avril 1994. 125 gagnants recevront par la poste un laissez-passer double. La valeur totale des prix est de 2000\$. Cette annonce sera publiée dans Le Devoir du 19 au 25 avril 1994. Fac-similés faits à la main acceptés. Règlements du concours disponibles chez France Film.